



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022, À 19 h, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
Mme	Carole Deschênes	Mairesse suppléante
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT ABSENTS :

Poste vacant	Maire
Poste vacant	Conseiller – district 1 – Saint-Sacrement
Poste vacant	Conseiller – district 3 – Trudel

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière
Mme	Jeanie Caron	Trésorière et directrice des ressources financières et matérielles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante, madame Carole Deschênes, constatant quorum ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

La trésorière, madame Jeanie Caron, présente les prévisions budgétaires 2023.

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter les prévisions budgétaires 2023 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 et qui prévoient des revenus et dépenses de 79 098 530 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2022-485

Rés. 2022-486



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024, 2025

Rés. 2022-487

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2023, 2024 et 2025 en date du 12 décembre 2022, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2023 : 32 453 568 \$
En 2024 : 19 811 224 \$
En 2025 : 13 507 843 \$

TOTAL : 65 772 635 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIFFUSION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2023

Rés. 2022-488

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

Que le document explicatif du budget 2023 soit publié dans le journal Le Manic, en vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse suppléante invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Onil Lévesque demande si dans les derniers budgets le surplus a été utilisé ou remis. Pourquoi les dépenses n'ont pas été coupées pour garder le même budget que l'an passé?

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2022-489

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : le conseiller Marc Rainville

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CAROLE DESCHÊNES
MAIRESSE SUPPLÉANTE

ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE